

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la  
de Saint-Ulric tenue le 17 janvier 201 à 19 h 30 min au 1  
Ulric-Tessier à Saint-Ulric.

Sont présents les conseillers (ères) Suzanne D'Astous,  
Chouinard, Roger Collin, Gaétan Durette, Jean-Claude  
Patrice Gauthier formant quorum sous la présidence de  
Pierre Thibodeau, maire.

Madame Louise Coll, directrice générale fait fonction de s

**1-OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Le maire Monsieur Pierre Thibodeau constate le quorum  
et déclare la séance ouverte.

**2-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2011-01**

Il est proposé par Jean-Claude Gagné  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ap  
d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le  
ouvert.

ADOPTÉE

**3-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 DÉCEMBRE**

**2011-02**

Il est proposé par Suzanne D'Astous  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ap  
d'adopter le procès-verbal du 6 décembre 2010 tel que p  
ADOPTÉE

**4-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 DÉCEMBRE**

**2011-03**

Il est proposé par Gaétan Durette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ap  
d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2010 tel que p  
ADOPTÉE

**5-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 17 DÉCEMBRE**

**2011-04**

Il est proposé par Patrice Gauthier  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ap  
d'adopter le procès-verbal du 17 décembre 2010 tel que p  
ADOPTÉE

**6-ADOPTION DES COMPTES DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2010  
JANVIER 2011**

**2011-05**

Il est proposé par Roger Collin

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que pour l'année 2011 soient établis comme suit :

Une indexation au coût de la vie de 2 % pour tous les conformément à l'échelle salariale.

Considérant l'expérience de travail de l'employé num ajuster son salaire au taux horaire qu'il avait lors de son

Pour la directrice générale, un ajustement de 5.9% s'aj indexation.

ADOPTÉE

**2011-07**

**8- CONTRAT D'ENGAGEMENT M. FRANCIS BÉLANGER**

Considérant que le conseil a pris connaissance du co signé avec M. Francis Bélanger à titre d'opérateur en et eaux usées pour une durée de trois mois;

Considérant que ce contrat est conforme aux volontés c

En conséquence,

Il est proposé par Patrice Gauthier

Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que

Pierre Thibodeau, maire et Madame Louise Coll

générale soient autorisés à signer ledit contrat pour et a

Municipalité de Saint-Ulric.

ADOPTÉE

**2011-08**

**9-POLITIQUE SALARIALE DU SERVICE D'INCENDIE**

Il est proposé par Roger Collin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'au

augmentation de 3% au taux horaire d'intervention et

travail en caserne, prévention, etc. des pompiers vo

compter de janvier 2011.

ADOPTÉE

**2011-09**

**10- PAIEMENT DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES L'ANNÉE 2011**

Il est proposé par Gaétan Durette

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que l

générale\secrétaire-trésorière soit autorisée à ac

dépenses incompressibles pour l'année 2011 afin d'e

les dates d'échéance.

ADOPTÉE

**2011-10**

**11- RENOUVELLEMENT DE LA MARGE DE CRÉDIT**

Monsieur Gaétan Durette se retire de la décision, menti a des intérêts pécuniaires étant administrateur de populaire Desjardins de Matane.

Il est proposé par Jean-Claude Gagné

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) que la

de Saint-Ulric renouvelle la marge de crédit de 200 00

Caisse populaire Desiardins de Matane pour l'année 20

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'une  
dépense de 50 000\$ pour les travaux effectués en urgence  
sinistre du 6 décembre 2010.  
ADOPTÉE

**13-AVIS DE MOTION RÈGLEMENT NUMÉRO :  
RELATIF AU TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Monsieur  
Durette,

qu'à une prochaine séance soit présenté pour l'adoption  
règlement numéro : 2011-115 relatif au traitement des élus  
abrogeant les articles 4 et 5 du règlement numéro : 2007-77

**14-PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO : 2011-115 R  
TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX ABROGEANT  
ARTICLES 4 ET 5 DU RÈGLEMENT NUMÉRO : 2007-77**

**2011-12**

ATTENDU que la Loi sur le traitement des élus municipaux  
(.L.R.Q., c, T-11.001) détermine les pouvoirs du conseil de  
de fixation de la rémunération :

ATTENDU que le conseil a adopté un règlement sur le  
traitement des élus municipaux;

ATTENDU que le conseil désire procéder à la modification  
articles 3 et 4 du dit règlement;

ATTENDU qu'un avis de motion a été donné par le conseiller  
Gaétan Durette,

EN CONSÉQUENCE,  
IL EST PROPOSÉ PAR Mario Chouinard  
APPUYÉ PAR Suzanne D'Astous  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ que **le projet de présent règlement  
soit adopté.**

**ARTICLE 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**ARTICLE 2**

Le présent règlement porte le nom de « Règlement numéro  
115 relatif au traitement des élus municipaux » abrogeant les  
articles 4 et 5 du règlement numéro : 2007-77 relatif au  
des élus municipaux.

**ARTICLE 3**

L'article 4 du règlement numéro : 2007-77 est  
remplaçant :

la rémunération de base du maire de 10 177\$ par celui du  
et celle de chaque conseiller de 1 991\$ par celui de 2 480\$

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de  
Paul-André Lajoie responsable des cours d'eau sur le  
la Municipalité de Saint-Ulric.

ADOPTÉE

### **16.1 AUTORISATION DE DÉPENSES** **SYSTÈME INFORMATIQUE**

**2011-14**

Il est proposé par Jean-Claude Gagné  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'  
directrice générale à faire l'achat de système inform  
serveur et une station) chez Informidata Inc au m  
3361.90\$.

ADOPTÉE

### **16.2 SYSTÈME TÉLÉPHONIQUE**

**2011-15**

Il est proposé par Suzanne D'Astous  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'  
directrice générale à faire l'achat de système télépho  
Télécommunication de l'Est au montant de 4 000\$ et un  
service au coût de 24.08\$ par mois.

ADOPTÉE

### **16.3 PISCINE – SERVICE D'INCENDIE**

**2011-16**

Il est proposé par Roger Collin  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'  
directrice générale à faire l'achat d'une piscine pour  
d'incendie au montant de 1100\$ selon la demande du di

ADOPTÉE

### **17- ADOPTION DU LOGO DE LA POLITIQUE FAMILIALE**

**2011-17**

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance  
proposés concernant la politique familiale;

Il est proposé par Suzanne D'Astous  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'ado  
de la politique familiale de Saint-Ulric

ADOPTÉE

### **18- DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ M** **FILLION**

**2011-18**

M. Réjean Fillion a déposé une demande d'autori  
CPTAQ pour avoir l'autorisation de construire une résic  
lot : P-9-E, rang 02 du cadastre officiel de la Paroisse S

Il est proposé par Patrice Gauthier

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) d'  
demande d'autorisation de M. Réjean Fillion,

par conséquent, la municipalité confirme que selon l'a  
la loi, la municipalité détient d'autres emplacements  
dans la municipalité;

ADOPTÉE

Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec  
et de payer le frais d'honoraire évalués à ± 8 500\$,  
ET

appuie financièrement (au moyen d'un budget pouvant aller jusqu'à un  
montant d'aides financières accordées), la demande d'Agro F  
relativement à l'embauche d'un chargé du projet  
intégrée du bassin versant de la Rivière-Blanche. Par le  
la municipalité reconnaît que les lignes directrices définies  
cadre de ce projet sont non seulement adaptées aux  
monde agricole, mais aussi, à ceux de l'ensemble des  
de l'eau du bassin versant de la Rivière-Blanche.

ADOPTÉE

## **20- NOMINATION DES RESPONSABLES – LOISIRS CULTURE - EAU POTABLE ET USÉES**

**2011-20**

Il est proposé par Gaétan Durette  
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers(ères) de  
Jean-claude Gagné, conseiller responsable des loisirs  
culture et M. Patrice Gauthier, conseiller responsable  
potable et des eaux usées.

ADOPTÉE

## **21- QUESTIONS DIVERSES**

a)

## **22- PÉRIODE DE QUESTIONS RÉSERVÉE AU PUBLIC**

Il y a eu une période de questions réservée au public

## **23-LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2011-21**

L'ordre du jour étant épuisé,  
Il est proposé par Roger Collin  
ET RÉSOLU que la séance soit close à 20h30.  
ADOPTÉE

---

Louise Coll, g.m.a.  
dir. gén., sec.-trés

---

Pierre Thibodeau, mai

